

## Le projet numérique : 83 562,96€ht

Le projet numérique n'a pas pu voir le jour comme nous le pensions en 2023, simplement par le fait qu'il n'y avait pas de subventions correspondant à du numérique.

Ce projet qui permettra de mieux vous informer, est composé de plusieurs volets :

- ~ la mise en place d'un **écran d'affichage** des informations municipales au niveau du parking Jacques Houssayes.
- La mise en place de totems interactifs qui seront installés au niveau de la mairie pour consulter les délibérations du conseil municipal, des document administratifs ou relatif à l'urbanisme et bien d'autres informations encore. A l'aide d'une application tactile, vous pouvez interagir à toute heure du jour comme de la nuit avec une multitude de clients potentiels.
- La mise en place d'un site internet qui est déjà en cours de construction, ainsi que la réalisation d'un nouveau logo. Le site internet vous permettra d'y retrouver toutes les informations : les conseils municipaux, les évènements, les associations, les démarches administratives, les projets, l'intercommunalité...
- La mise en place de matériels à l'école du Cèdre avec un tableau numérique interactif dans la 9eme classe, de 9 tablettes, ainsi qu'un contrat d'infogérance de tout le matériel.

Ce projet est donc relancé dés le début de cette année, et le demande de subvention sera effective des la fin du mois de janvier 2024.









Totem Tactile Extérieur 43"

# Rénovation du mur de la rue des près entre 65 000,00€ht et 150 000,00€ht

La réfection des murs du parc du Manoir qui se trouve au niveau de la rue des près, menant à l'école du Cèdre sera réalisée en 2024.

Les devis des différentes entreprises ont remonté différentes solutions techniques, entraînant une variation considérable des prix.

Ce dossier va se décomposer en plusieurs étapes :

- ~ Démolition du mur
- ~ Mise en place d'un mur de soutènement
- ~ Drainage
- ~ Mise en place du mur en moellons partie basse
- ~ Consolidation du pilier existant, mise en place des amorces.

### Candélabres en LED

L'éclairage public est une dépense énergivore, pour remédier à cela, nous allons changer tous les candélabres par des éclairages LED. Ce projet va s'étaler sous 3 ans, et la première phase sera la rue de Paris.

En effet, en 2024 une grosse partie des candélabres de la rue de Paris seront changés en urgence dans sa totalité (mats, têtes).

L'allée marronniers et la rue des fougères seront faits dans une phase, puis le reste de nos rues.

Le budget de ce projet avoisine environ 200 000,00€ht.

### La noue quartier des Ménestrels

La réalisation de la noue, le long des quartiers pavillonnaires des Ménestrels, qui sont exposés depuis quelques années, au risque inondation par ruissellement des eaux venus du versant cultivé, dépend de différents points :

- La clôture de la modification du PLU (plan local d'urbanisme) dans laquelle nous avons fait des demandes d'emplacement réservé de 9m.
- ~ La constitution des demandes de subventions.

Ce projet permettra d'installer un dispositif de captage et de réorientation des eaux pour protéger le quartier : Il s'agit de reconduire le dispositif du fossé planté pour capter les eaux de ruissellement du versant.

# Projets 2025 - 2026

#### Trottoirs sur la rue de Paris

Ce projet a déjà fait l'objet d'une étude d'aménagements paysagers intégrant la gestion alternative des eaux pluviales avec le PNR (Parc Naturel Régional). Cette année ce projet va être monter avec l'aide d'un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) pour une réalisation en 2025-2026.

Ce projet va être composé de trottoirs, de parking, éventuellement d'un dispositif de noue, voir la création d'îlots végétalisés capables d'accueillir un peu d'eau et d'agrémenter cette voie majeure du village de quelques arbres.

L'entrée du village côté Nationale 1 sera complètement repensée et aménagée.

#### Autres projets en cours de réflexion

- ~ Travaux dans notre belle église
- ~ Agrandissement du cimetière
- ~ Création de zones d'ombrage dans les cours de récréation de l'école du Cèdre.
- Aménagement avec le PNR de la cour primaires de l'école des Cèdre.
- Mise en place de la clim réversible à la Maison de village